



STOP A LA PRECARITE

Votons aux CCP les 13 et 14 novembre

Votons pour des représentants du personnel engagés et solidaires

Nous sommes près de 10 000 non titulaires dont plus de 80 % en catégorie C.

Pour nous, être candidats, que nous soyons animateurs, agents techniques des services, surveillants, psychologues, vacataires dans les bibliothèques, chargés de mission..., c'est nous mobiliser ensemble et au quotidien contre ce que nous vivons trop souvent seul/es : l'exploitation et la flexibilité avec de fausses vacations à tout va sans aucun droit, des temps partiels imposés, des CDD qui se renouvellent à l'infini, des salaires au rabais pour la majorité d'entre nous et l'absence d'évolution salariale, la peur du chômage.

Dans cette situation, voter CGT aux élections professionnelles : c'est se donner des porte parole, pour sortir du silence, pour faire face collectivement aux pressions et à l'arbitraire, pour peser plus dans la conquête de nouveaux droits.

Les élections professionnelles pour les agents non titulaires de droit public...

L'occasion de se donner des représentants du personnel dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

Les CCP sont des instances pour les non-titulaires en CDD, CDI et vacataires effectuant un temps de travail au moins égal à un mi temps embauchés de manière continue depuis le 2 janvier 2008 ;

Pour ceux qui travaillent moins d'un mi temps, ils doivent avoir perçu une rémunération d'au moins 10 mois au cours des 12 derniers mois précédents le 2 juillet 2008.

Votez pour la CGT dans les CCP, c'est : Mieux défendre nos droits

En tant que non titulaires, nous pouvons demander la tenue de ces Commissions Consultatives Paritaires pour :

- les modalités de recrutement (salaire, primes...)
- les renouvellements ou pas de contrats,
- licenciements dits dans « l'intérêt du service » (suppression d'emploi, réorganisation de service)
- les litiges d'ordre individuel
- les demandes de révision de notes
- les sanctions disciplinaires autre que l'avertissement ou le blâme
- le refus de formation...

Votez CGT dans les CCP : c'est transformer des avancées pour certains en droits pour tous:

⇒ Le maintien de contrat pour des agents menacés de licenciements

⇒ Le passage effectif en CDI pour des agents en cdd depuis 6 ans comme au CASVP

⇒ La contractualisation de près de 300 vacataires dans le secteur de l'animation

⇒ La titularisation d'agents techniques dans les écoles avec la DASCO.

⇒ Des débuts d'harmonisation salariale comme à la DPVI pour qu'à travail et diplôme égaux, salaires égaux ! Et l'accès égalitaire à des primes. La CGT/ASE a par exemple contraint le département de Paris à verser en 2008 la prime de service aux contractuels hospitaliers travaillant en établissement (soit près d'un mois de salaire).

⇒ La participation de la ville de 200 Euros pour la mutuelle. Et on demandera davantage cette année !

.....

Avec le collectif des non titulaires, un engagement solidaire !

Le rassemblement des non-titulaires porte ses fruits. C'est en étant plus nombreux et visibles dans les votes mais aussi dans l'action que nous pourrions obtenir un plan de résorption de l'emploi précaire pour :

- ➔ L'arrêt des licenciements et des non renouvellements nous maintenant dans la peur du chômage
- ➔ La fin des fausses vacances sur des emplois permanents et la requalification des contrats en contractuels pour plus de droits, dans l'attente d'une titularisation
- ➔ La création d'emplois pour un service public de qualité absorbant l'emploi précaire
- ➔ Des augmentations de salariales collectives et annuelles ! Personne en dessous de 1500 Euros !
- ➔ L'accès à des formations continues et à la validation des acquis de l'expérience pour évoluer professionnellement pour tous, vacataires, contractuels !
- ➔ Des CCP régulières, vrais lieux de défense contre l'arbitraire et les pressions, des droits syndicaux respectés !

Défendre l'emploi, défendre nos droits, défendre les services publics : c'est un tout !

Aller voter les 13 et 14 novembre, au côté de nos collègues fonctionnaires, c'est un droit. Un droit à faire vivre d'autant plus que le gouvernement par ses attaques nous reprend bien des droits sociaux comme le droit de se soigner gratuitement, le droit de se loger dans des logements sociaux, le droit de vivre de son travail décemment, le droit à une retraite digne...

Voter CGT aux élections professionnelles, c'est donner un signe fort au gouvernement et à la Ville sur notre détermination à nous battre pour nous faire respecter et pour conquérir de nouveaux droits.

En effet, le gouvernement veut détruire les services publics et réduire le nombre de fonctionnaires, en les remplaçant par des contractuels, des intérimaires, « plus flexibles » et corvéables à merci. La Ville semble bien s'adapter à ces mesures Aujourd'hui, nous sommes 20 % mais demain, si nous ne résistons pas, nous serons une majorité en emplois précaires et certains de nos secteurs seront privatisés comme à la Poste !

Justement, la CGT se bat aussi au plan national :

- ↪ Contre la Révision Générale des Politiques Publiques et le livre blanc sur l'avenir de la fonction publique
- ↪ Pour une loi nationale de titularisation avec reprise de l'ancienneté dans les salaires.
- ↪ A voté avec la FSU et FO contre la réforme injuste du financement des retraites des non titulaires-l'Ircantec- à la différence d'autres syndicats !

Les 13 et 14 novembre nous avons le droit sur notre temps de travail d'aller voter.
Allons y !

Contactez le collectif des non titulaires de la CGT Ville de Paris à
non-titulaires@us-spp-cgt.org - Demander le guide des droits des non titulaires !

Bulletin d'Adhésion

Nom..... Prénom..... SOI.....
Service..... Grade.....
Adresse personnelle....., tel
Mail.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens

3 Rue du Château d'Eau, Paris 10^{ème}